



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction départementale
des territoires**

**La présence du loup-lynx en Meurthe-et-Moselle
Bilan 2022**

Domages

Dans le département, le nombre d'attaques « loup non écarté » pour l'année 2022 est faible. Les secteurs concernés sont le lunévillois et Liverdun/Villey-Saint-Etienne. Il n'y a pas eu d'attaque dans la Zone de Présence Permanente (ZPP) de Saint-Amond (sud de Toul). Par conséquent, la ZPP de Saint-Amond est déclassée.

Chiffres provisoires :

	54	Lorraine
2022		
Attaque loup non écarté	4	23
Attaque loup écarté	0	/
Mortalité indéterminée	8	/
2021		
Attaque loup non écarté	6	26
Attaque loup écarté	9	/
Mortalité indéterminée	7	/

Suivi biologique des espèces

Le suivi biologique des espèces est piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Le suivi est réalisé grâce aux indices relevés (photos, vidéos, observations visuelles, recueil de poils, excréments, urine, sang, empreintes, pistes). 15 pièges photos sont actuellement installés sur le territoire. Au total, en 2022, seuls 1 indice de loup (Crézilles) et 1 indice de présence du lynx (massif du Donon) ont été récoltés. A noter qu'une nouvelle fiche « Les critères de qualité des indices de présence de loup » est disponible sur le site internet de la préfecture depuis le 09/02/2022.



Tirs et recours

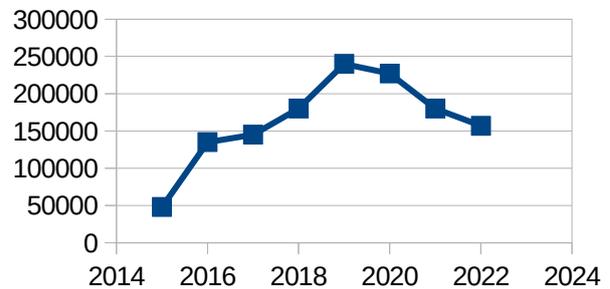
En 2022, ont été en vigueur :
- 9 tirs de défense simple
- 0 tir de prélèvement (ordonné par le préfet)

Subventions « protection des troupeaux »

Les subventions octroyées en 2022 sont en baisse, compte tenu de la diminution de la pression de prédation et du resserrement des zones d'éligibilité aux aides pour la protection des troupeaux.

En 2023, le zonage en cercle 1, donnant droit à des aides pour le gardiennage renforcé, sera réduit à deux communes. En revanche, le zonage en cercle 2 permettant notamment l'octroi de subventions aux investissements de matériels de protection reste important (37 communes).

Montant d'aides publiques (€)



Site internet de la préfecture : onglet « loup et activités d'élevage » en Meurthe-et-Moselle

Pour mémoire, le site de la préfecture de Meurthe-et-Moselle dispose d'un onglet « Loup et activités d'élevage » avec les informations suivantes sur le département :

- Loup et activités d'élevage en Meurthe-et-Moselle,
- Suivi biologique du loup,
- Comment protéger les troupeaux face au loup ?
- Que faire en cas d'attaque sur un troupeau ?
- Comment être indemnisé suite à une attaque ?
- Puis-je défendre mon troupeau contre une attaque de loup ?
- Kit de communication à destination des maires

Lien internet : <https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-Foret/Loup-et-activites-d-elevage>